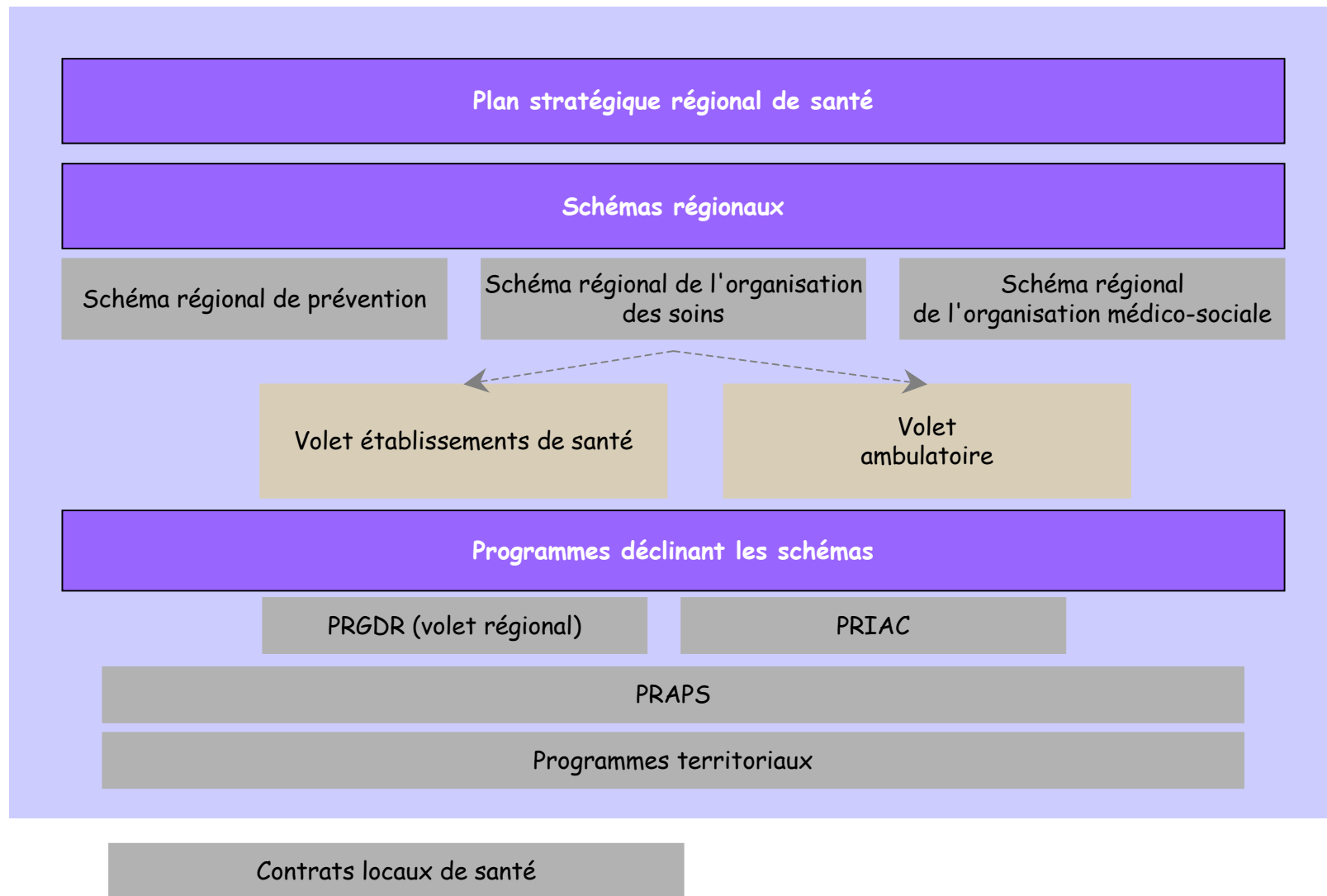


. **Projet régional de santé (PRS)**

La structure générale du PRS



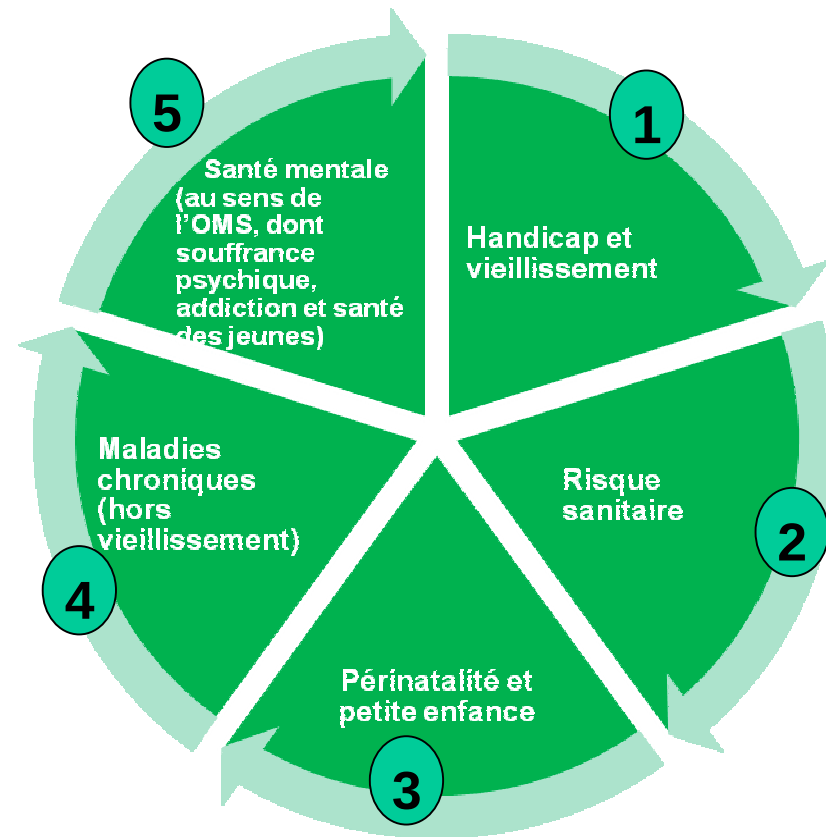
Calendrier de travail du PRS : les grands jalons

- Arrêt des nouveaux territoires de santé : **rentrée 2010**
- Arrêt du PSRS pour **fin avril 2011** (après la consultation de la CRSA)
- Arrêt des 3 schémas pour **fin septembre 2011**
- Arrêt des programmes (dont la télémédecine et les programmes territoriaux de santé) pour **fin décembre 2011**

Les domaines stratégiques

- Handicap et vieillissement
- Périnatalité et petite enfance
- Maladies chroniques
- Santé mentale et addictions
- Risque sanitaire

Sur la base notamment du décret PRS, de la réflexion sur la nouvelle politique de santé publique, et du projet de CPOM, 5 domaines stratégiques sont proposés pour le PSRS



Un objectif transversal majeur sous-tend ces domaines stratégiques : l'efficience du système de santé

Nouveaux types de relations au sein du ministère de la santé

- La loi HPST n'est pas simplement une réforme structurelle, mais aussi :
 - un changement des circuits de décision, de validation et de pilotage par le niveau central (rôle du CNP...)
 - un changement des rapports entre le niveau central (administration « classique », et des établissements publics (et non plus des services déconcentrés

. Nouvelles méthodes de travail

- Production d'outils pour l'action : guides méthodologiques, référentiels..
- Ateliers interrégionaux
- Mutualisation/échanges (espace collaboratifs)